Les officiers et les militaires du rang de la batterie A

Partie 1

En 2021, nous soulignerons le 150e anniversaire de la formation des batteries A et B dans le cadre d'événements organisés par l'équipe UBIQUE 150 partout au pays. Les officiers et militaires du rang ayant formé initialement les batteries A et B furent les premiers militaires canadiens permanents à temps plein. En 1871, des officiers et des militaires du rang arrivèrent des quatre coins de l'Ontario et du Québec pour accomplir des tâches de garnison et suivre une formation en artillerie. Une fois leur formation terminée, ils sont retournés dans leurs unités de milice dispersées à la grandeur du pays pour transmettre le savoir acquis. Grâce à la formation des batteries A et B et au transfert de leurs connaissances, l'Artillerie canadienne devint beaucoup plus ubiquiste au Canada. Mais qui étaient ces premiers artilleurs et qu'ont-ils fait pour contribuer à rendre l'Artillerie canadienne UBIQUE?

batterie A, vers 1870.

Du seizième au dix-neuvième siècle, à diverses époques, l'Angleterre et la France avaient à leur actif des soldats impériaux au Canada. Un changement majeur survint sur le plan militaire en 1853-1854 alors que la majorité des membres des forces régulières britanniques toujours présentes quittèrent les colonies canadiennes pour aller mener la guerre en Crimée ou défendre d'autres avant-postes coloniaux. À la suite de ces événements, la province du Canada adopta la *Loi de la Milice* de 1855, qui autorisait l'organisation d'une milice volontaire active composée d'au plus 5 000 officiers et militaires du rang, dont une cavalerie, une artillerie de campagne, une artillerie de garnison et une infanterie. En 1867, la Confédération du Canada amorça le processus visant à mettre en place un gouvernement responsable. Après la Confédération, le Canada, en tant que nation autonome, devint responsable, en partie, de la défense nationale. La création de nouvelles batteries d'artillerie et écoles d'artillerie fit partie de la contribution demandée. La première *Loi de la Milice* post-Confédération de 1868 mit toutes les milices actives sur un pied d'égalité. En 1869, il existait pas moins de 28 batteries au Canada.

Andrew Oakden, Directeur, Le Musée de l'ARC

En février 1870, les Britanniques commencèrent à retirer leurs soldats impériaux du Canada, cette opération se poursuivant jusqu'en novembre 1871. Le 20 octobre 1871, l'Ordre de la milice n° 24 autorisa la création de deux batteries d'artillerie de garnison à Kingston et à Québec. Les nouvelles unités devaient pourvoir à l'entretien et à la protection des deux forts respectifs, accomplir les tâches de garnison et servir d'écoles d'artillerie. Au départ des Britanniques, on ferma également l'École d'artillerie créée en 1864. Les nouveaux soldats de la Garnison étudièrent également dans les écoles. Les nouvelles fonctions entraînèrent des responsabilités ordinaires à temps plein dans les Garnisons de Kingston et de Québec. Chaque batterie comptait deux divisions, soit l'artillerie de campagne à cheval, et ses quatre canons à âme lisse de 9 livres, et l'artillerie de garnison à pied, équipée de deux obusiers à âme lisse de 24 livres et de douzaines de canons à âme lisse de 32 livres montés sur affût, plus anciens. Tant pour la batterie A que pour la batterie B, le commandant de l'École était un officier de l'Artillerie royale détaché des autorités impériales ayant obtenu ses qualifications à Shoeburyness, en Angleterre. Il devait superviser l'instruction, les exercices militaires et la discipline à l'École. Le premier commandant de la batterie A, le lieutenant-colonel (devenu major-général, Sir) George A. French, fut un leader énergique et imposant. Il obtint sa commission de l'Artillerie royale en 1860 et fut capitaine-adjudant au sein de l'Artillerie royale à Kingston de 1862 à 1866. La nomination suivante fut celle du premier chirurgien de la batterie A, O.S. Strange.

photo du Mgén Sir G. A. French.

En 1871, les districts militaires de l'Ontario et du Québec demandèrent que des volontaires, tant des officiers que des militaires du rang, faisant partie de la milice active deviennent membres des batteries A et B à des fins d'instruction et pour accomplir des tâches. À partir des réponses reçues, ils choisirent les meilleurs candidats. On exigeait notamment que les candidats soient en bonne santé, qu'ils mesurent au moins 5 pieds 6 pouces et qu'ils aient un tour de poitrine d'au moins 34 pouces. Les candidats devaient également appartenir à la 1re ou 2e classe de la milice canadienne. À leur arrivée, ils devaient être examinés par un médecin. Les officiers commençaient par suivre le cours de formation de courte durée totalisant trois mois, pour lequel ils étaient rémunérés à un tarif inférieur à un dollar par jour. S'ils montraient une aptitude pour un éventuel service militaire, l'École les gardait pour la formation de longue durée qui exigeait encore neuf mois de leur part. Une fois la formation de courte durée réussie, les officiers recevaient le montant total alloué à leur grade. En 1871-1872, un capitaine avait droit à 2,82 dollars, un aide-chirurgien obtenait 2,43 dollars, un sergent-major de batterie recevait 1,00 dollar, un sergent était payé 0,80 dollars, un caporal, 0,70 dollar, un bombardier, 0,60 dollar et un artilleur, 0,50 dollar par jour. En plus de sa solde quotidienne, chaque soldat enrôlé avait droit à une livre de viande et à une livre de pain. On remettait du matériel aux soldats pour équiper les casernes, dont du combustible pour se chauffer et s'éclairer. Ceux qui possédaient des chevaux recevaient également du fourrage.

un officier de la batterie A, RCHA

Les hommes s'engageaient à servir pour une période de 12 mois. Une fois la période de 12 mois terminée, tant les officiers que les militaires du rang pouvaient quitter et retourner dans leur ancienne milice active ou, sur recommandation du commandant, demeurer sur place pour une période indéterminée. La plupart

de ces officiers et militaires du rang accomplissaient des tâches de garnison et suivaient une formation d'artilleur pendant environ un an. Après leur formation, la majorité des soldats retournaient dans leur unité de milice d'origine pour transmettre les compétences acquises. Le système était conçu pour garder la plupart des officiers et des militaires du rang pendant une courte durée, puis les retourner dans leur ancienne unité de milice. On s'assurait ainsi d'avoir un roulement régulier de soldats, ce qui contribua à la transmission du savoir partout au pays. Toutefois, un autre groupe d'artilleurs membre de la batterie A formait les soldats. Ceux qui formèrent les soldats s'étant présentés à l'École sont souvent demeurés à la batterie A pendant une période indéterminée en tant que premiers membres de milice permanents à temps plein.

Les premiers soldats qui se présentèrent à la batterie A n'étaient pas de jeunes recrues. Bon nombre des premiers militaires du rang à se joindre à la batterie A étaient d'anciens membres des forces régulières britanniques ayant pris part à l'expédition de la rivière Rouge en 1870. Après la libération des forces sous le commandement de Wolseley, de nombreux militaires décidèrent de demeurer au Canada. D'autres militaires arrivaient d'unités britanniques ayant été dissoutes ou ayant quitté le Canada. La batterie A comptait 37 hommes qui servirent auparavant dans l'armée impériale (adjudants et sous-officiers) et qui s'enrôlèrent ensuite dans la milice active de l'Ontario. La formation donnée reprenait les principes et les attentes de l'artillerie britannique, et les instructeurs chevronnés veillaient à ce que les élèves reçoivent une formation adéquate. Les militaires du rang de la batterie A provenaient de différentes régions de l'Ontario. Sur les 106 premiers militaires du rang, 63 provenaient de la Batterie de campagne Kingston, 19, de la Batterie de campagne Toronto et 9, de la Batterie de campagne Wellington. Parmi les autres batteries et garnisons, on comptait quatre militaires du rang de la Batterie de campagne London; trois, de l'Artillerie de la Garnison Ottawa; deux, de la batterie de la Garnison St. Catharines; un, de la Batterie de campagne Hamilton; quatre, de la batterie de la Garnison Toronto; un, de la batterie de la Garnison Cobourg. Ce qu'il faut retenir, c'est qu'on venait de partout pour faire partie de la batterie A. Par ailleurs, les militaires devaient réussir un processus de sélection; la Milice retenait les meilleurs.

Sergents et sergents-chef de la batterie A, 1887.